



## **L'écho des criques**

*La lettre d'information de l'association des Amis de Sainte-Marie*

### **Edito**

#### **PLU : où en sommes-nous ?**

En effet, votre équipe ASM s'est pas mal investie sur le sujet du PLU, extrêmement structurant pour notre commune - et pour tout un chacun - pour les années à venir. Nos informations, nous en sommes conscients, n'ont pas été suffisamment complètes et exhaustives pour couvrir le sujet de façon totalement satisfaisante, mais comment résumer objectivement et de façon la plus complète possible plus de 1000 pages d'infos, plans, listes, acronymes et sigles ? C'est sans doute un des reproches que l'on peut opposer à la méthode de l'enquête publique, et c'est ce que nous avons -entre autres- exprimé dans notre participation à ladite enquête. Vous trouverez ci-dessous le courrier déposé au Commissaire enquêteur; et dont notre Maire a reçu copie.

Mais nous sommes en décembre, s'annoncent les moments agréables à partager en famille et entre amis. L'ensemble du Bureau de l'ASM vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, et une très bonne année 2023 ! Bonne lecture !

### **La contribution de l'ASM à l'enquête :**

#### **ASSOCIATION DES AMIS DE SAINTE MARIE SUR MER**

Réponse à l'enquête publique organisée sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Pornic. (Du 7 octobre au 10 novembre 2022)

L'Association des Amis de Sainte Marie sur Mer souhaite, à travers son Conseil d'Administration, exprimer l'opinion d'un grand nombre de ses adhérents vis-à-vis de l'enquête publique engagée pour le projet de refonte du PLU local. Le conseil, ne met pas en cause les intentions mais s'interroge sur la méthode, les moyens utilisés et les effets qui en découlent.

#### **1 - La méthode.**

Le projet de PLU proposé aux Pornicais ne comporte pas moins de 1000 pages enrichies de documents associés : PADD (projet d'aménagement durable et de développement), OAP (orientation d'aménagement et de programmation) PLH, SCOT, RPL, les ANNEXES et le fameux SPR dont nous reparlons plus bas. L'ensemble de ces documents nécessite un déchiffrement plus qu'ardu truffé d'un jargon inaccessible aux citoyens concernés directement par ce projet. (De plus, les textes comportent une nébuleuse d'intentions au périmètre mal défini, rendant impossible toute analyse factuelle) C'est pourquoi, l'ASM n'a reçu que quelques observations écrites pour une bonne centaine d'observations verbales d'adhérents désorientés, déplorant que nos édiles n'aient pas pris la peine de se mettre à la portée de ses administrés en laissant la main aux technocrates et leur langage « propriétaire » (Les autres associations de quartier semblent être dans le même cas.)

#### **2 - Les moyens. Création d'un SPR à Pornic.**

Afin de se doter d'un outil de contrôle et réglementaire efficace, la municipalité souhaite la mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable sur la commune de Pornic. « Le SPR permet d'identifier clairement les enjeux patrimoniaux et d'en tirer les règles adaptées. A Pornic ces règles seront intégrées au PLU » (communication Mairie de Pornic) Curieusement, une enquête publique sera lancée début 2023 traitant de l'opportunité de créer un SPR local avec ses règles et les structures afférentes.

La question de la légitimité d'un SPR à Pornic n'étant pas établie, comment peut-on, aujourd'hui, statuer, en novembre 2022, sur ses règles impactant le PLU ? Le Conseil d'Administration de l'ASM considère que c'est le point central des enjeux tant l'impact sur le futur PLU est potentiellement important. Si la municipalité invoque quelques cas de constructions litigieuses ou d'abus d'abattage pour justifier la démarche, la grande majorité des propriétaires agissent de façon responsable. Ils s'expriment : « Des

centaines de bâtiments, d'arbres, d'escaliers, murs, clôtures, portails et autres points remarquables seront classés, sans la moindre concertation ni même sans avertir les propriétaires du classement et des conséquences qui en découlent » « Des liaisons douces sont prévues sur des territoires privés, également sans même en avertir les propriétaires, qui en assurent seuls l'entretien et peuvent avoir à supporter une responsabilité civile et pénale en cas d'accident. » « On assiste à la confiscation du domaine privé en instituant une réglementation protectrice du patrimoine disproportionnée et culpabilisante. Les propriétaires apparaissent ainsi tous suspects de mauvaise gestion, d'anti-écologie alors que cela fait des années pour la majorité d'entre eux qu'ils ont bâti leurs maisons, qu'ils les entretiennent, les embellissent et les améliorent à leur frais tant pour leur plaisir personnel qu'au profit du plus grand nombre ! » « Ce patrimoine réalisé par les propriétaires actuels ou leurs prédécesseurs est une telle réussite que l'on éprouve aujourd'hui la nécessité de le protéger d'eux-mêmes sans contrepartie. Pourquoi ne pas leur faire confiance ? » « Il deviendrait, aujourd'hui criminel (sans discernement) de toucher à un arbre. Notons que tous ces arbres ont été plantés par les propriétaires depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, alors qu'avant, le littoral n'était qu'une lande sauvage. Ne nous laissons pas entraîner dans la fièvre de l'écologie intégriste. » Le Conseil s'interroge. Pour contrer quelques abus (très limités en nombre) la municipalité souhaite se doter d'un outil coercitif disproportionné au regard de la situation de Pornic, impactant la totalité des propriétaires suspectés collectivement de déni de conscience.

### 3 - Les effets

L'ASM se doit de témoigner du sentiment de malaise exprimé par ses adhérents devant cette enquête publique. • Documents inadaptés à un public non averti. • Anticipations de règles émanant d'un SPR non encore créé officiellement. • Déconsidération et culpabilisation inutile des propriétaires. Il en découle : • Une méfiance grandissante devant le projet de PLU et l'enquête publique qui a visiblement raté son objectif. En conséquence, le Conseil de l'ASM souhaite : • Un réexamen approfondi du dossier et le retour à un dialogue compréhensible à travers des réunions publiques d'explication et d'échange auxquelles l'ASM saura apporter sa participation active et un esprit constructif. • Un débat sur le fond (qui n'a pas eu lieu) sur l'opportunité de se doter d'un label SPR à Pornic.

A Pornic le 10 novembre 2022

Jean-Marc Hainigue

Pour le Conseil d'Administration de L'ASM Association des amis de Sainte Marie sur Mer.

## Notre "Start-up nation" devra-t-elle s'éclairer à la bougie ?

En effet, l'on nous annonce de possibles "délestages" (comprendre : coupures de courant) au cours de l'hiver à venir. Si on ne peut sans doute les éviter, ayons a minima la possibilité d'être prévenus...

Pour cela, la société **Monécowatt**, filiale de RTE, elle-même étant la filiale d'EDF en charge de la distribution du courant, propose de s'abonner à un service, gratuit, qui nous préviendra de possibles coupures de courant pour le lendemain ou le jour suivant. Utile pour prévoir des pannes touchant les assistances respiratoires, assistances médicales, congélateurs, pompes à chaleur, chaudières, éclairage, et même sans doute des impossibilités de téléphoner : en effet, les relais téléphoniques seraient touchés eux aussi. Espérons de ne pas avoir à contacter un service d'urgence sur ces périodes... Voici le lien qui vous donne accès à l'abonnement :

<https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure/>

Souhaitons ne pas avoir à s'en servir ...



## Réchauffement climatique, quelles conséquences pour nous ?



A noter sur nos agendas :

**Judi 9 février 2023, à 19 heures,**

à l'amphithéâtre Thomas Narcejac, rue Loukianoff (face au Casino), les bénévoles du **Conseil de développement de Pornic aggro Pays de Retz** proposent un débat -et non une conférence- avec vous, citoyennes et citoyens, sur le ressenti des conséquences du changement climatique sur notre secteur. Après un questionnaire préalable en entrée, la présentation d'un diaporama réalisé à partir des données chiffrées actuelles et le débat, nos ressentis seront transmis aux élus de l'agglomération.

Le Pays de Retz est bien un territoire d'eaux littorales et douces avec des usages forts. L'ensemble des questions est abordé en lien aussi avec nos voisins d'Estuaire sud, de la Carène à St-Nazaire et le secteur de Savenay. Littoraux et rives de la Loire partagent une histoire d'inter-liens exceptionnels, utiles tant pour les habitants que pour les agriculteurs et les entreprises.

La conférence de l'universitaire Paul Fattal tenue en février dernier avait

ouvert cette discussion partagée sur les conséquences du réchauffement climatique.

5 jours avant la Saint-Valentin 2023, ce débat ouvert à tous succède à deux autres déjà tenus à La Bernerie et à Cheix en Retz.

Le thème étant très suivi, pensez à venir dès 18 h 30, pour avoir une place !

## Notre église

Une restauration de grande ampleur, qui donne à l' église de Sainte-Marie une allure d' "amer" (c.a.d. un point de repère vu de la mer, pour les non marins...) pour le plus grand nombre à terre comme en baie de Bourgneuf. Le défi du maire de terminer les travaux avant les cérémonies de Noël sera bien respecté par les artisans si attachés à la qualité de leurs travaux depuis des mois.





Cette gargouille est un bijou de restauration ... Belle illustration de l'engagement des artisans-artistes qui se sont investis dans ce chantier !

## Sécurité



Nous vous transmettons un message que nous adresse, à votre attention, le Lieutenant Clara ROBERT, Commandant de la Communauté de brigades de Pornic :

Du démarchage pour de la vente de calendriers a eu lieu sur Pornic, dans les résidences autour du boulevard de Linz, un fourgon blanc qui dépose 1 ou 2 femme(s).

Merci d'informer vos contacts de ces démarchages.

Quelques conseils pour vous protéger de ce type d'arnaque :

- **les facteurs** peuvent proposer des calendrier mais bien souvent vous connaissez votre facteur et le calendrier aura le logo officiel La Poste
- **les pompiers** en tenue peuvent proposer des calendriers contre lesquels ils vous remettent un récépissé, même chose le calendrier a un logo officiel et une bien souvent photo de l'équipe !
- **les gendarmes** ne vendent pas de calendriers

De plus, vous pouvez toujours demander la carte professionnelle de la personne qui se présente et ne la laissez pas rentrer dans votre habitation. En cas de démarchage abusif faites le 17 immédiatement, si possible en communiquant la plaque d'immatriculation du véhicule.

Bien à vous, --

**Lieutenant Clara ROBERT**

Commandant de la Communauté de brigades de Pornic

## Vous faites face à un litige ?

C'est toujours possible, et toujours pénible...

Vous pouvez cependant éviter de porter l'affaire devant le tribunal, "*un mauvais arrangement vaut toujours mieux qu'un bon procès*" : et pourquoi pas un BON arrangement ?

Les **Conciliateurs de justice**, auxiliaires bénévoles, souvent des retraités, apprécient souvent de contribuer ainsi au bien commun. Si vous avez un problème de hauteur de haie avec votre voisin, d'écoulement d'eaux pluviales, un bruit de pompe à chaleur, un souci avec un fournisseur d'accès internet ou autre, vous pouvez leur faire appel.

Des permanences se tiennent sur Pornic, prendre RdV par téléphone au 02 51 74 07 16, ou par mail sur [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)

## Divertissements (quand même...)



Retrouvons un peu de festif !!

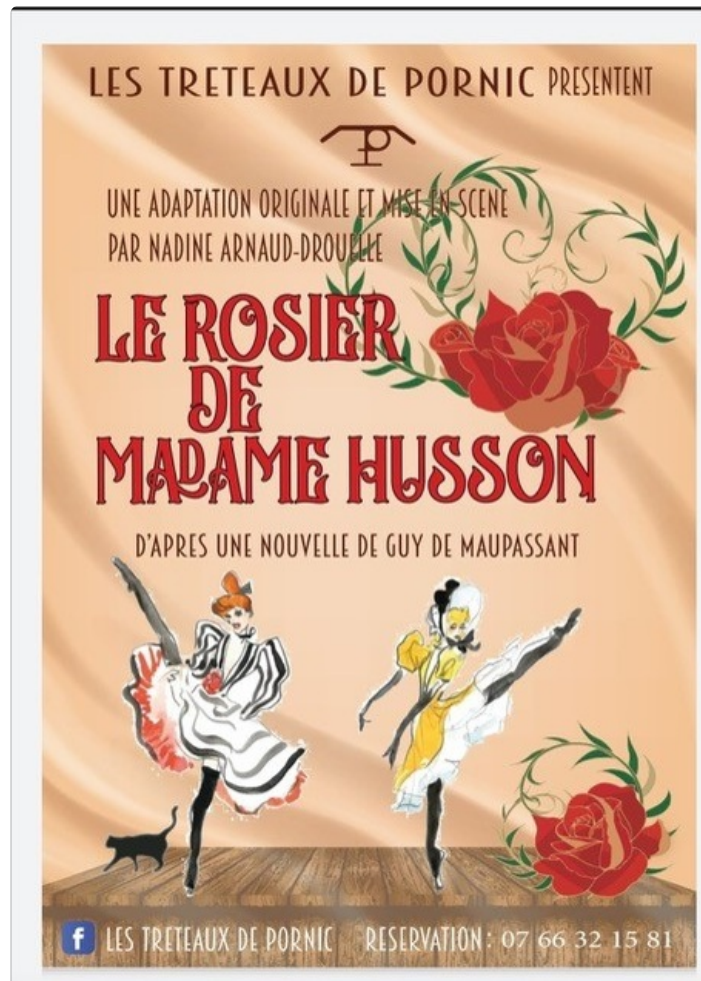
Et espérons que ce Covid ne nous empêchera pas, cette année encore, de nous retrouver,

**le samedi 7 janvier, à 18 H,**

à la Salle polyvalente de Ste Marie (nouveau lieu, attention !)

pour une Galette des rois aussi conviviale que d'habitude !!! Notez bien la date, ne ratons pas une occasion de nous retrouver !

## Sortir : théâtre, concert ...



Le groupe théâtral Sanmaritain **Les tréteaux de Pornic** nous régale avec une nouvelle création tout aussi légère que la Belle Hélène, titre du précédent spectacle de la troupe menée de main de maître par Nadine.

Tout savoir (résumé, dates, lieux) : cliquez sur le bouton ci-dessous, et pour réserver directement, scannez le QRCode (nous sommes au 21<sup>ème</sup> siècle !!!)

Les tréteaux : tout savoir



**Concert de Noël** de la chorale **La Frégate de Pornic** (70 choristes )  
direction : Ombeline Guetny, accompagnement au piano : Adeline Guihard,  
solistes : Vincent Peloil, Jean Corbineau

**Le dimanche 18 décembre 2022 à 15 heures**

A l'église Saint Gilles de Pornic (24, rue de l'Eglise à Pornic)  
- Entrée gratuite, quête à l'issue du concert pour subvenir aux frais  
d'organisation.

La programmation comprend une dizaine de chants de Noël très variés : Noël Ukrainien, Christmas carols, Noël classiques, Noël breton, Noël rock.

A la fin du concert, notre Chef de Chœur entrainera le public à chanter quelques chants traditionnels du temps de Noël.

A la rentrée de septembre, la Frégate de Pornic a repris avec entrain ses activités, renforcée d'une vingtaine de nouveaux choristes qui ont rejoint ses rangs lors du forum des associations, ce qui porte maintenant ses effectifs à 71 chanteurs.

Les choristes de la Frégate ont à cœur d'offrir à leur public, leur traditionnel concert de Noël : un instant de trêve, un moment de joie, de paix et d'optimisme !

Ils vous invitent à venir nombreux à chanter NOEL avec eux.

Gérard Pineau [gerard.pineau@gmail.com](mailto:gerard.pineau@gmail.com)

tél. 06 08 09 04 6

# Concert de Noël

*Chorale La Frégate de Pornic*  
direction : *Ombeline Guetny*



**Dimanche 18 décembre 2022**  
**15 h**  
**Eglise Saint Gilles de Pornic**



Participation libre



Enfin, notre fidèle et dynamique cinéma sanmaritain, dont le programme est toujours à la pointe de l'actualité artistique !

[Le programme](#)

Jean-Marc Hainigue  
et votre Conseil d'administration

© 2022 ASM

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par  
 **sendinblue**